



SICTREM

Syndicat Intercommunal de Collecte et
Traitements des Residus Ménagers



RAPPORT D'ACTIVITES 2013

SOMMAIRE

- ① Présentation du modèle de matrice Compta coût
- ② Présentation du Syndicat
- ③ Réunions du comité syndical
- ④ Compte administratif 2013
- ⑤ Les flux de déchets
 - 5.1. Le compostage individuel et les broyeurs à végétaux
 - 5.2. Les Ordures ménagères résiduelles
 - 5.3. Le tri sélectif
 -  Bilan du tri + OM
 - 5.4. Déchèteries
-  Bilan déchets collectés
- ⑥ Glossaire

①

Présentation du modèle de matrice Compta-coût

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets - Sictrem de Baugy

Ci-dessous, le **modèle** de matrice compta-coût du Sictrem de Baugy, les coûts présentés dans le rapport d'activité 2013 sont directement issus de cette matrice remplie (total charges - total produits pour chaque flux)

		FLUX DE DECHETS					Total
		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM PAV			Déchèteries	
			Corps creux	Papiers / cartons	Verre		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure					
	Fonctionnelles	Communication					
	techniques	Prévention					
	techniques	Collecte					
	techniques	Transit/transport					
	techniques	Tri/Conditionnement					
	techniques	Broyage/Compostage					
	techniques	Valorisation					
	techniques	Stockage CET2					
	techniques	Stockage CET3					
	techniques	Enlèvement/Traitement déchets dangereux					
TOTAL CHARGES							
Produits	industriels	Matériaux					
	Soutien	Soutien accordé par les sociétés agréées					
	Aides	Aides "reprises" aux investissements					
	Aides	Fonctionnement & communication					
TOTAL PRODUITS							
Autres infos	Autres infos	TEOM					
	Autres infos	REOM					
	Autres infos	RS & assimilés					
	Autres infos	Contributions des collectivités					
	Autres infos	Montant de la TVA acquittée					

②

Présentation du SICTREM

Présentation

SICTREM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des REsidus Ménagers



Le SICTREM se compose de :

✓ 2 communautés de communes :

- La Septaine pour les communes de Savigny en septaine, Avord, Crosses, Jussy-Champagne, Farges en septaine, Nohant en Gout, Osmoy, Baugy, Saligny le vif, Villequiers, Villabon, Gron, Laverdines, Vornay, Soye en Septaine, Etrechy et Chaumoux-Marcilly
- Pays de Néronde pour la commune de Bengy sur Craon

✓ 2 communes :

- Sévry
- Couy

Le SICTREM comprend 11 733 habitants.

③

Réunions du comité syndical

COMITE SYNDICAL

Les membres du comité syndical se sont réunis 4 fois dans le courant de l'année 2013 :

- 14 mars à Baugy
- 13 juin à Baugy
- 09 octobre à Farges en Septaine
- 05 décembre à Farges en Septaine

Voici les principales décisions :

14 mars 2013

- Compte administratif 2012
- Affectation du résultat
- Compte de gestion 2012
- Budget 2013

➤ Filière plastique et carton : après la mise en route de la presse à balles, des flux de carton et plastique se font jour de la part de collectivités, artisans, commerçants et industriels. Il convient donc d'établir une règle pour accepter ces flux.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide donc :

- a) Pour les artisans, commerçants et industriels, dans le périmètre du Sictrem : le producteur prend en charge l'investissement de la ou des bennes et le Sictrem prend en charge le transport, le traitement (mise en balles) des déchets, qui seront valorisés pour son propre compte.
- b) Pour les collectivités, artisans, commerçants et industriels, hors périmètre du Sictrem : prise en charge du transport et de l'investissement de la ou des bennes par le producteur. Le Sictrem prend en charge le traitement (mise en balles) des déchets qui seront valorisés pour son propre compte.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à signer une convention avec chaque producteur et le marché de transport avec la Société Mempontel.

- Indemnité spécifique de service : le coefficient de grade servant au calcul de l'I.S.S. du technicien principal 1^{ère} classe passe de 16 à 18
- Subvention école de Bengy/Craon : après en avoir délibéré, le comité syndical refuse la subvention (4 pour, 18 contre, 2 abstentions) demandée par l'association sportive scolaire de l'école primaire pour le séjour d'une classe scientifique sur les énergies renouvelables aux Grands Moulins à Graçay.
- Collecte DEEE : la société agréée Eco Système collecte gratuitement les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques). Afin de poursuivre cette collecte au niveau des déchèteries, il est nécessaire de renouveler la convention avec cette société ainsi qu'avec l'organisme coordonnateur OCAD3E.

- Collecte Recylum : la société agréée Recylum collecte gratuitement les néons et ampoules. Pour cela, il est nécessaire de renouveler la convention.
- Biens à réformer : réparation des trois bennes de 30 M3 plutôt que les réformer.
- Durée des amortissements : suite à l'achat d'une presse et d'un chariot élévateur, il convient d'ajouter deux durées d'amortissement à la délibération n°1/2008 :
 - compte 2158 : autres installations, matériel et outillage techniques : 7 ans
 - compte 2182 : matériel de transport : 5 ans
 Les subventions correspondantes à l'achat de ces biens seront amorties sur les mêmes durées.
- Bac roulant 600 l : un bac sera mis en test à chaque point d'apport volontaire sur la commune d'Avord où sera mentionné dessus « Bac destiné à la propreté du point d'apport volontaire ».
- Convention avec l'Agglomération de Bourges : une convention avec Bourges+ a été signée permettant aux habitants de Soye en Septaine et Vornay d'accéder à la déchèterie de St Just. Mais cette déchèterie n'accepte pas les DEEE. En partenariat avec Eco Système, un point de collecte sera créé pendant une demi journée dans ces deux communes. Cette opération pourra être renouvelée une fois par trimestre ou deux fois par an. C'est Eco Système qui prend en charge cette collecte.
- Les containers du point d'apport volontaire de Couy seront doublés

13 juin 2013

- Chiffres Sita : tous les mois, le technicien du syndicat se rend au centre de tri pour une caractérisation. Après analyse approfondie des résultats de la valorisation des flux papier, emballages et cartons sur deux ans (2011 et 2012), nous avons constaté des distorsions sensibles du taux de freinte issu des caractérisations chez Sita. Il a donc été constaté un différentiel entre ce qui est issu de leur caractérisation et ce qui part vers les filières. Notre analyse montre en effet que le taux de freinte était très élevé sur le flux emballage et très faible, voire négatif sur le flux papier carton. Les conséquences de cette distorsion sont donc une diminution des tonnages de matières valorisables sur le flux emballage et une perte financière importante pour le Sictrem de Baugy, en particulier en matière de soutien de la part d'Eco Emballages.

L'acte d'engagement du marché de Sita prévoit un taux de freinte de 8 % maximum et prévoit des pénalités en cas de dépassement. Aussi, le Sictrem est en droit de demander à Sita les sommes de 6 310.88 € pour l'année 2011 et 8 225.79 € pour l'année 2012.

- Autorisation permanente de poursuite à Madame Tanguy : afin de permettre le recouvrement des impayés, le comité syndical doit autoriser Madame Tanguy Christine, chef de poste de la trésorerie de Baugy à adresser tous actes de poursuites : depuis les lettres de rappels, les commandements de payer jusqu'aux mises en demeure et à exécuter, après la précédente phase pré-contentieuse, toutes les poursuites contentieuses subséquentes nécessaires envers les redevables défaillants sans solliciter mon autorisation préalable pour tous les budgets et titres selon les conditions précisées au budget principal. Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel.

De plus, une convention de partenariat relative aux poursuites sur produits locaux -seuils et diligence doit être signée entre le Sictrem de Baugy et le comptable public, responsable de la trésorerie de Baugy.

Autorisation à signer la convention de partenariat relative aux poursuites sur produits locaux et l'autorisation permanente et générale de poursuites.

➤ Détermination des taux d'avancement de grade: 100 % pour le grade d'avancement « adjoint administratif principal 2^{ème} classe ».

➤ Etude d'un Groupement de commandes: nos contrats arrivent à échéance au 31/12/2014. Après renseignement auprès de la préfecture, il est possible de travailler en groupement de commandes avec une autre collectivité sans que celle-ci n'adhère au syndicat. Donc un premier contact avec la CDC des Terroirs d'Angillon a été pris et le Sictrem se déclare favorable à cette organisation et à la création d'un groupe de travail commun aux deux collectivités pour aboutir à l'élaboration d'un cahier des charges et lancer les appels d'offres selon la réglementation en vigueur et selon les dispositions relatives à un groupement de commandes.

Le groupe de travail pour le Sictrem serait composé de Messieurs BONNET, GRESSIN, et MARCEL.

➤ Contrat CAE: le comité syndical renouvelle le CAE du 10/08/2013 au 09/02/2015 par le biais de convention et contrat et fixe la durée de service à 20 heures par semaine, rémunérée à hauteur du SMIC horaire en vigueur. Il précise que l'agent fera fonction de gardien de déchèterie et accepte la participation financière de l'Etat, à hauteur de 80 % en vigueur pour l'année 2013 sur la base maximum de 20/35^{ème}.

➤ Eco Folio: le Sictrem a déjà une convention avec Eco Folio pour le soutien des déchets d'imprimés papier. Cet Eco organisme a reçu un nouvel agrément modifiant les conditions de soutien. Il convient donc d'établir une nouvelle convention.

➤ Visite de la Dreal: certaines actions sont à mettre en place.

➤ Nettoyage complet des points d'apport volontaire et mise en place de bacs de 600 l. sur la commune d'Avord aux P.A.V.

09 octobre 2013

➤ Rapport d'activités 2012

➤ Groupement de commandes: nos marchés arrivent à terme fin 2014. Le président propose un groupement de commandes avec la CDC des Terroirs d'Angillon et la CDC Le Dunois concernant le marché public sur les déchets ménagers. Il rappelle que la CDC du Dunois renouvelle également son marché pour le 1^{er} janvier 2015 et la CDC Les Terroirs d'Angillon au 1^{er} avril 2015. Les 3 collectivités réunies représentent 28 000 habitants environ. Un seul appel d'offres sera lancé et chaque collectivité aura son propre marché et son cahier des charges. Le président soumet que le Sictrem soit désigné coordonnateur de groupement ayant la qualité du pouvoir adjudicateur.

➤ Déchèterie de St Just: La proposition d'une convention avec Bourges Plus pour l'accès à la déchèterie de St Just pour les Communes de Vornay et Soye en Septaine moyennant la somme

de 18 070 € pour 2013, n'a pas été retenue par le comité syndical. Une proposition sera faite par le Sictrem.

- Durée d'amortissement : compte 2148 (constructions sur sol d'autrui) : 2 ans
- Stagiaire : dans le cadre de leur formation professionnelle et au vu de leur sérieux, le comité syndical décide d'attribuer une gratification de 100 € à deux stagiaires.

➤ Redevance incitative : Journée technique avec Ademe et le Conseil Général
Pour le syndicat, dans le cadre du groupement de commandes, il est judicieux de réfléchir à certaines possibilités. Après le constat de la collecte en sac et les fortes recommandations de la CRAM à conteneuriser la collecte des ordures ménagères, une étude sur l'investissement de bacs avec puce permettrait d'optimiser les tournées de collecte.

➤ Décisions modificatives :

Recettes d'investissement : compte 28 amortissement des immobilisations : + 971 €

Dépenses d'investissement : compte 21578 autre matériel et outillage de voirie : + 971 €

Dépenses de fonctionnement :

Compte 6811 dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : + 971 €

Compte 611 contrats de prestations de service : - 971 €

Recettes d'investissement : compte 2031 frais d'études : + 1017 €

Compte 2033 frais d'insertion : + 897 €

Dépenses d'investissement : compte 2148 constructions sur sol d'autrui : + 1818 €

Compte 2158 autres installations, matériel et outillage technique : + 96 €

➤ Armoire Déchets Ménagers Spéciaux : vu l'arrêté préfectoral 2012-1-871 portant modification du périmètre de la CDC Arnon Boischaut Cher, considérant la délégation de la compétence élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés au Smirtom St Amandois de la CDC Arnon Boischaut Cher (pour les communes de Levet et Sainte Lunaise initialement au Sictrem) et considérant l'investissement réalisé par le Sictrem sur la déchèterie de Levet d'une armoire DMS, en accord avec le Smirtom St Amandois, l'armoire DMS lui est vendue pour un montant de 2600 €.

➤ Festival de la cuvée de Parassy : participation à hauteur de 5 € par enfant pour le transport des élèves des classes du syndicat souhaitant se rendre au « Festival de la cuvée de Parassy » qui propose des spectacles gratuits sur les déchets destinés aux enfants. Les écoles de Farges en Septaine et Bengy/Craon assisteront à ce spectacle.

➤ Visite de sécurité sur la structure métallique de la déchèterie de Baugy effectuée par la société Innovert à notre demande.

05 décembre 2013

Monsieur le Président, avant d'aborder les points à l'ordre du jour rappelle que 200 habitants en plus ont été recensés dans le périmètre du Sictrem.

Un bilan de la situation comptable du syndicat et des dépenses estimées jusqu'à la fin de l'année est dressé. Au vu du bilan positif, certains investissements pourraient être envisagés dont un chariot élévateur (l'actuel n'étant pas assez adapté pour tous les travaux demandés) et un hangar pour le vidage du carton et du plastique avec étude d'un pan photovoltaïque. De même le projet de conteneuriser la collecte est envisagé.

➤ Redevance d'ordures ménagères pour les communautés de communes

Délibération des sommes demandées à la CDC La Septaine : 720 853.00 € et CDC du Pays de Nérondes : 46 632.00 €

➤ Tarif de la redevance d'ordures ménagères pour le Sictrem.

Montant de la redevance par type de foyer : 1 personne : 89.63 € ; 2 personnes : 118.79 € ; 3 personnes : 147.96 € ; 4 personnes : 162.54 € ; 5 personnes et + : 177.13 € ; résidence secondaire, poste, gîte : 118.79 € ; salle privée : 200.46 € ; restaurant : 235.46 € ; entreprise/commerce/artisan indépendant : 118.79 €

➤ Attribution d'indemnité au receveur municipal

➤ Document unique : l'autorité territoriale est chargée de veiller à la sécurité et à la protection des agents placés sous son autorité. D'après les principes généraux de prévention, l'employeur doit transcrire et mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des agents.

➤ Remboursement sinistre

➤ Règlements de consultation : le Sictrem de Baugy, la CDC du Dunois et la CDC des Terroirs d'Angillon ont créé un groupement de commandes en vue du renouvellement de leurs marchés au 1^{er} janvier 2015. Il est nécessaire de connaître au préalable le lieu de traitement. La consultation pour ce marché doit donc être effectuée en décembre 2013.

➤ Etude d'optimisation : suite au renouvellement de leurs marchés au 1^{er} janvier 2015, le Sictrem de Baugy et la CDC du Dunois souhaitent réaliser une étude d'optimisation des services déchets ménagers afin d'améliorer les possibilités techniques, économiques et règlementaires pour optimiser les services publics des déchets ménagers.

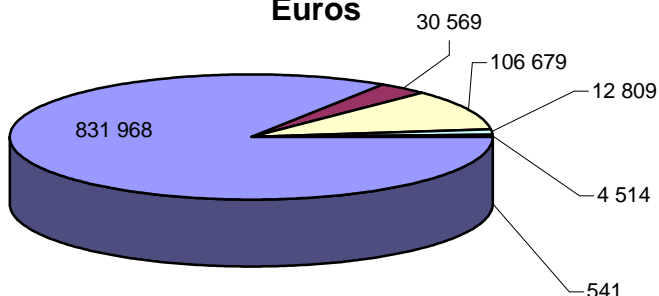
➤ Eco-mobilier : depuis le 1^{er} janvier 2013, le ministère de l'écologie a agréé un éco organisme « Eco mobilier » chargé de l'action des DEA (déchets d'éléments d'ameublement). Le Sictrem de Baugy souhaite rapidement mettre en place cette nouvelle filière en déchèterie.

④

Compte administratif 2013

Compte administratif 2013

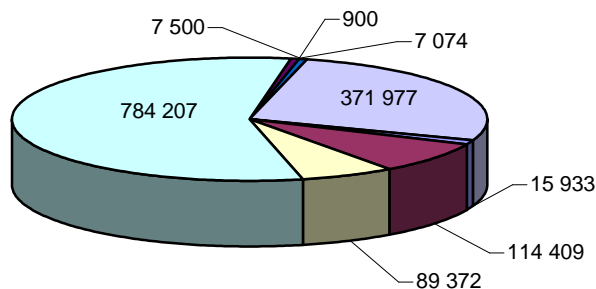
Dépenses de fonctionnement en Euros



- Charges à caractère générale
- Amortissement
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Total : 987 081 €

Recettes de fonctionnement en Euros

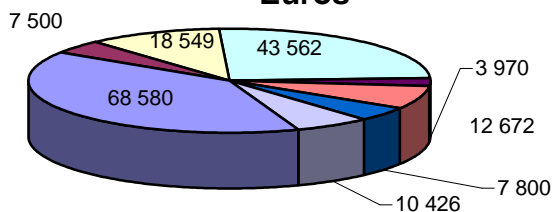


- Remboursement
- Valorisation matière
- Produits exceptionnels
- Amortissement
- Soutien tri Adelphe
- Participation communes
- Recettes artisans
- Exédent

Total : 1 391 371 €

Résultat fonctionnement : 404 290 €

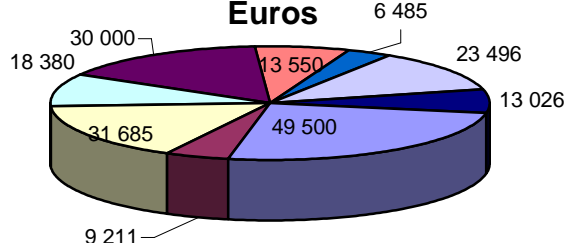
Dépenses d'investissement en Euros



- Déficit 2012
- Capital des emprunts
- Petit outillage
- Bennes
- Amortissement
- Mise en balles,
- Colonne, Bacs, Dalles
- Ecritures comptables

Total : 173 059 €

Recettes d'investissement en Euros



- Excédent fonc. 2012
- Subv. DETR Mise en balle
- Subv. CG18 composteurs
- Ecritures comptable
- FCTVA
- Subv. CG18 Mise en balle
- subv, Ademe composteurs
- Amortissement

Total : 195 334 €

Résultat investissement : 22 275 €

Reste à réaliser : 7 407 €

Situation au 31/12/2013 : 419 158 €

⑤

Les flux de déchets

5.1

Le compostage individuel

Le compostage individuel et broyeurs à végétaux

En 2013, le Sictrem a distribué 108 composteurs.
Au total, 1 766 composteurs sont en place dans les foyers du SICTREM

Depuis 2011, afin de favoriser encore plus les démarches éco citoyennes de réduction de déchets, le Sictrem a acquis des broyeurs, transportables même dans des petits véhicules. Ces broyeurs sont mis à disposition avec une convention entre le demandeur et la SICTREM . L'objectif étant de proposer un outil supplémentaire, pour inciter les habitants à valoriser leurs déchets verts chez eux. Ceci s'inscrit également parfaitement dans une communication et une démarche d'éco citoyenneté, de tri et de réduction des déchets. Ces broyeurs ont été utilisés 15 fois en 2013 pour environ 80 heures d'utilisation et une estimation de 20m³ de broyat.

5.2

Les ordures ménagères résiduelles

Ordures ménagères

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2013 colonne 1

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées une fois par semaine en porte à porte sur l'ensemble du Sictrem et deux fois à la Maison de retraite de Nohant en Goût. Le prestataire de collecte est la société NCI ENVIRONNEMENT jusqu'au 31 décembre 2014,

Les ordures ménagères sont acheminées au quai de transfert du SICTREM à Farges-en-Septaine et sont ensuite transportées au CET 2 d'Orval. Le marché de transport est établi avec la société Mempontel et celui de traitement au CET avec la société SITA Centre Ouest jusqu'au 31 décembre 2014,

Mois	2012	2013
	OM	OM
	Quantité tonne	Quantité tonne
Janvier	238,7	213,7
Février	243,2	154,8
Mars	221,8	182,9
Avril	204,0	172,3
Mai	220,1	215,4
Juin	240,4	155,8
Juillet	249,8	202,5
Août	213,3	163,5
Septembre	205,1	190,0
Octobre	214,6	222,0
Novembre	249,7	196,0
Décembre	206,1	179,3
TOTAL	2 706,78	2 248,15
TOTAL kg/hab/an	195,55	191,61

Population	11 733
Tonnage OM	2 248,15
Kg/Hab	191,61

Charges HT	Fonctionnelles		14 461,60
	techniques	collecte	234 510,70
		Transfert	28 348,20
		traitement	190 185,70
		prévention	4 345,60
Produits	Aides/soutien		5 504,20

Coût total € HT	466 347,60
Coût total € TTC	498 121,10
Coût total €/tonne	221,57

Légère diminution de la quantité d'ordures ménagères collectée de 4 Kg par habitant en 2013 par rapport à 2012;

Coût : **221,57 € TTC/tonne**



5.3

Le tri sélectif

TRI SELECTIF 2013

Ces tonnages ont été collectés sur le périmètre SICTREM 2012 (avec Rampenne). Les tonnages réels du SICTREM 2013 correspondent à 83,56 % de ces chiffres

	Tonnage collecté facturé			
	Vert	Bleu	Jaune	Total
Janvier	0,00	35,82	14,50	50,32
Février	0,00	27,74	9,94	37,68
Mars	112,47	32,82	11,22	156,51
Avril	41,66	38,04	13,54	93,24
Mai	70,30	34,68	12,26	117,24
Juin	40,00	29,92	11,00	80,92
Juillet	0,00	37,94	13,86	51,80
Août	0,00	29,76	12,78	42,54
Septembre	148,54	33,08	11,92	193,54
Octobre	0,00	33,98	11,38	45,36
Novembre	0,00	34,02	11,94	45,96
Décembre	153,03	40,40	15,42	208,85
Total	566,00	408,20	149,76	1 123,96

% refus caractérisé	2,83%	14,75%
% refus réel	12,84%	29,47%
T2 freinte+refus	10,01%	14,72%

Total

	verre	acier	alu	EMR	ELA	PET Foncé	Pet Clair	PeHD	JRM	Refus	Total
Stock fin décembre 2012											
	7,204	0,260	10,930	-1,701	1,885	3,737	4,624	40,881	-4,180		63,64

	Tonnage produit										
0,00	1,805	0,070	6,049	0,625	0,601	2,150	1,399	18,256	7,464		38,419
0,00	1,351	0,051	2,568	0,445	0,345	1,849	0,905	3,880	9,521		20,915
112,47	1,816	0,095	4,871	0,598	0,555	2,419	1,477	43,043	-7,673		159,671
41,66	2,654	0,096	4,403	1,440	0,841	3,208	1,646	13,901	14,231		84,080
70,30	1,587	0,054	4,855	0,596	0,750	2,507	1,437	34,951	-4,206		112,831
40,00	1,701	0,113	3,848	0,846	0,805	3,389	1,751	8,069	11,160		71,682
0,00	2,270	0,103	5,547	0,698	0,522	3,137	1,390	31,001	4,657		49,325
0,00	1,515	0,190	4,302	0,087	0,686	2,790	1,519	31,564	-4,754		37,899
148,54	1,529	0,123	7,668	1,094	1,002	4,275	2,180	33,636	0,151		200,198
0,00	2,421	0,870	5,423	0,931	0,888	3,649	2,055	21,452	15,999		53,688
0,00	3,338	0,047	3,946	0,785	0,760	2,846	2,197	17,535	8,902		40,356
153,03	2,945	-0,077	7,949	1,454	1,167	3,267	2,691	53,934	-7,644		218,716
566,000	24,932	1,735	61,429	9,599	8,922	35,486	20,647	311,222	47,808		1 087,780

	Tonnage livré										
0,00	10,350		15,948			4,992	6,971	25,760	0,992		65,013
0,00									2,355		2,355
112,47			3,787		6,031	6,593		52,940	7,041		188,862
41,66								24,620	1,650		67,930
70,30								24,600	6,107		101,007
40,00	10,828		15,261			9,618		26,140	0,061		101,908
0,00							11,194	47,720	7,860		66,774
0,00			9,936	3,741					4,434		18,111
148,54						6,357		24,260	0,901		180,058
0,00			14,616					52,100	0,090		66,806
0,00		0,960				9,085			7,659		17,704
153,03			7,482	2,426				27,940	8,350		199,228
566,000	21,178	0,960	67,030	6,167	6,031	36,645	18,165	306,080	47,500		1 075,756

	Stock fin décembre 2013										
0,000	10,958	1,035	5,329	1,731	4,776	2,578	7,106	46,023	-3,872		75,664

BILAN TRI SELECTIF2013

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2013 colonnes 2, 3 et 4

Le Sictrem dispose de 48 points d'apport volontaire comprenant au minimum 3 colonnes (verre, papier/carton, emballages).
 Les marchés en cours sont établis jusqu'au 31 décembre 2014.
 La collecte du verre est effectuée par la société SORECA, et la collecte et le tri des deux autres flux sont réalisés par la société SITA Centre Ouest.

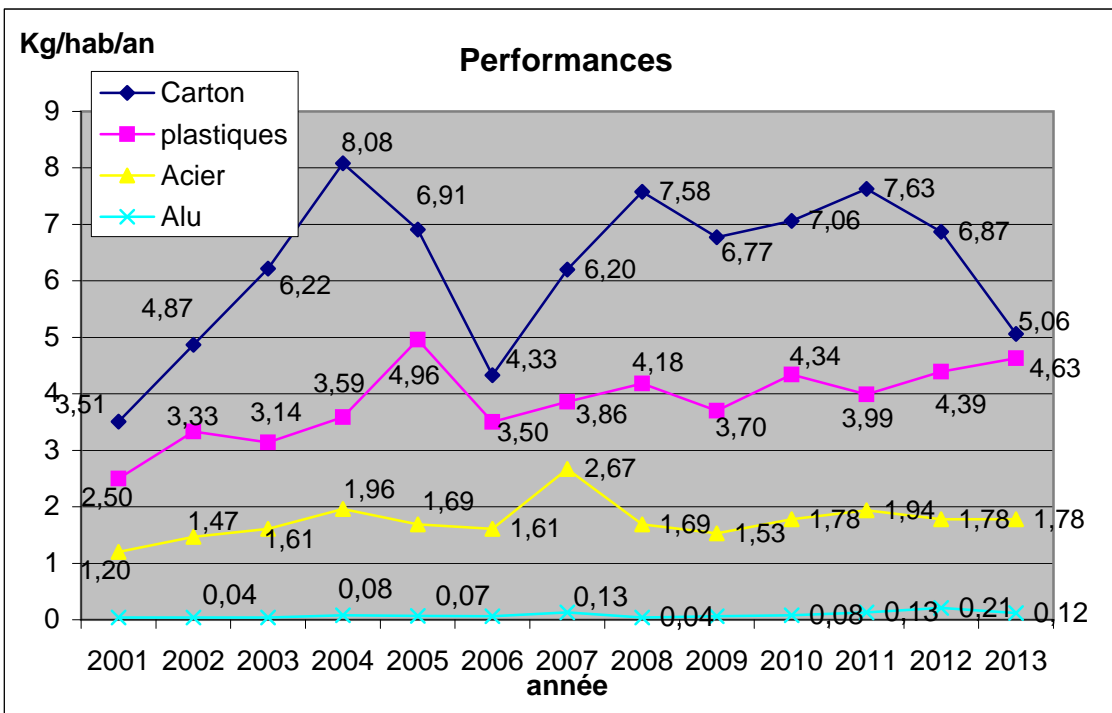
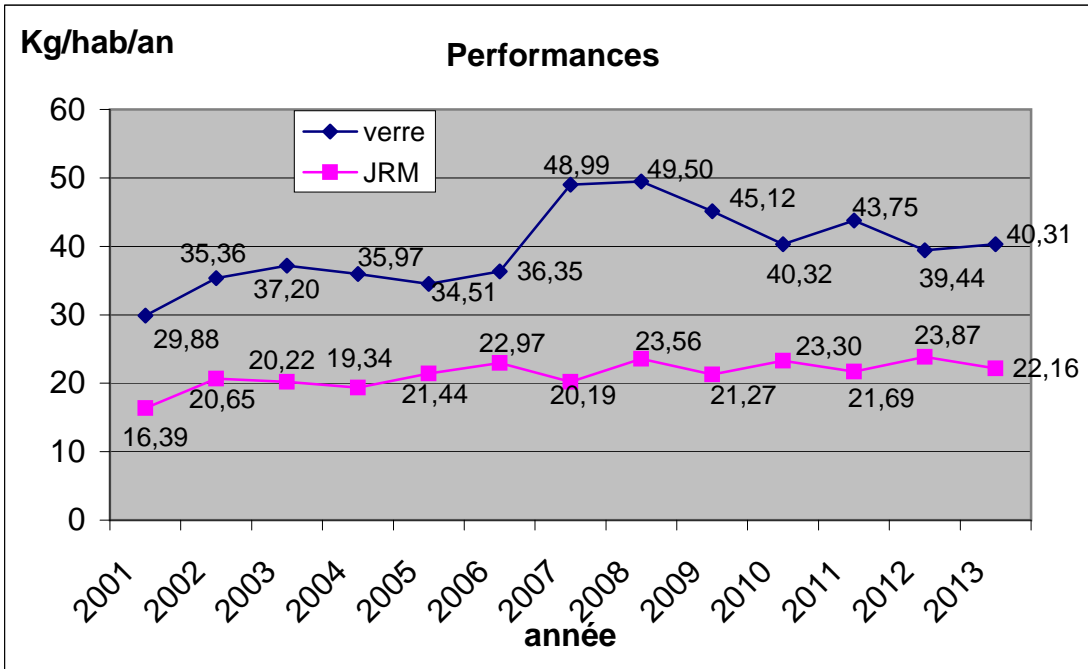
Population	11 733
Tonnage TRI Sélectif	939,18
Kg/Hab	80,05

Charges € HT	Fonctionnelles		28 450,70
	techniques	collecte	105 925,10
		Tri	58 974,20
		prévention	0,00
Produits	Ventes matières		36 664,30
	Soutien		103 788,80
	Aides "reprises" inves. + Com		2 055,20

Coût total € HT	50 841,70
Coût total € TTC	60 076,90
Coût total €/tonne	63,97

Performances de tri stablent (80,05 contre 79,76 kg/hab en 2012)

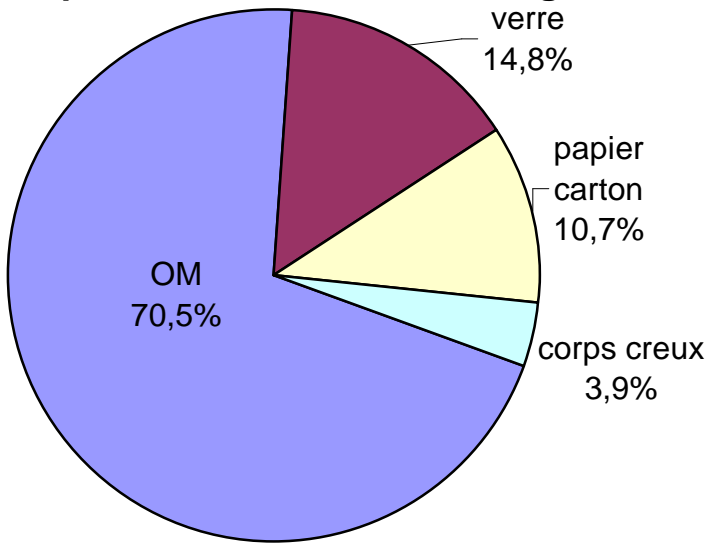
EVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI



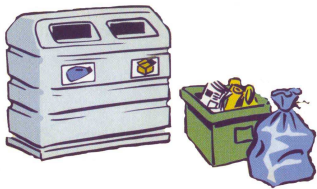
Bilan tri et OM

Bilan OM et tri sélectif

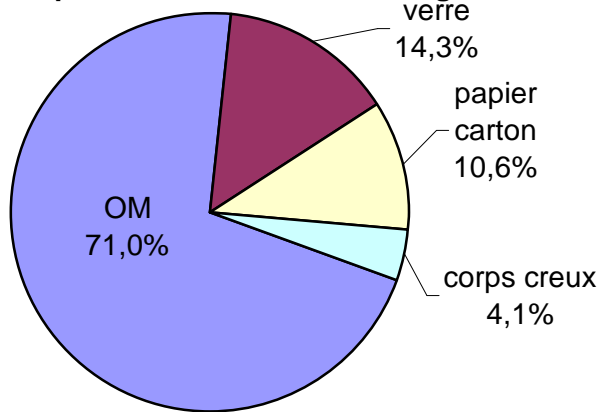
Répartition des déchets ménagers 2013



Quantité de déchets 2013 :
271,66 Kg/Hab



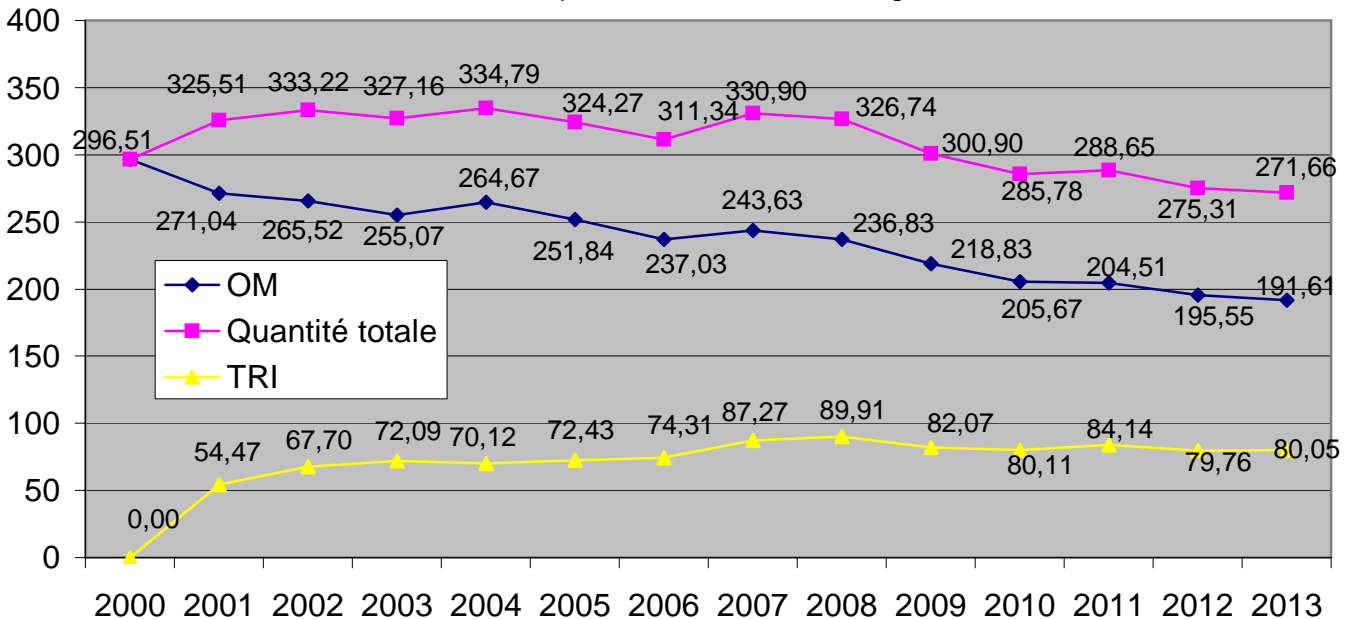
Répartition des déchets ménagers 2012



Quantité de déchets 2012 :
275,31 Kg/Hab

Kg/hab/an

Evolution de la quantité de déchet en Kg/Hab/an



5.4.

Déchèteries

DECHETERIES 2013

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2013 colonne 5

Déchets	BAUGY		Avord		TOTAL
	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité	Quantité totale
Cartons	27	26,66	44	39,64	86,72
Déchets vert	12	533,50	13	533,50	1 067,00
DMS - piles	9	8,42	8	8,74	17,16
Pneu			3	3,11	3,11
Ferraille	17	47,32	22	56,60	103,92
Gravats	33	273,41	32	270,44	543,85
DEEE	25	45,09	31	55,47	100,56
Plastique	17	17,00	23	23,00	40,00
Bois	33	126,78	43	163,60	290,38
Tout venant	61	231,70	69	254,66	486,36
TOTAL	234	1 309,88	288	1 408,76	2 739,06 Tonnes

Cartons	Enlèvements	Quantité
Collège	2	1,48
EPIDE	1	1,14
Nohant	5	3,62
LEPPA	2	1,30
Entreprise	9	12,88
TOTAL	19	20,42

Poids moyen par benne		
Matière	Tonne	
	Baugy	Avord
Carton	0,99	0,90
Ferraille	2,78	2,57
Bois	3,84	3,80
Tout venant	3,59	3,49

Population	11 733
Tonnage Déchèteries	2 759,48
Kg/Hab	235,19

Charges € HT	Fonctionnelles		29 531,70
	techniques	collecte	94 945,10
		transport	56 905,60
		Traitement	100 172,40
		prévention	2 339,00
Produits	Ventes matières		26 322,60
	Soutien		27 045,20
	Aides		43 878,80

Légère augmentation du cout/tonne (de 69,37 à 73,09 €/t) mais légère diminution du cout/hab (17,72 à 17,06 €/hab)
Diminution du tonnage apporté (255,51 à 235,19 Kg/hab)

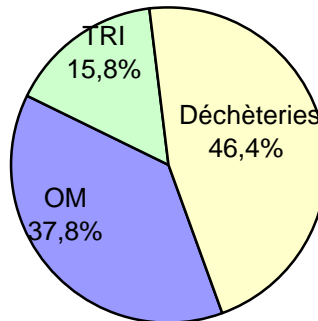
Coût total € HT	186 647,20
Coût total € TTC	200 201,90
Coût total €/hab,	17,06
Coût total €/tonne	72,55

Bilan déchets collectés

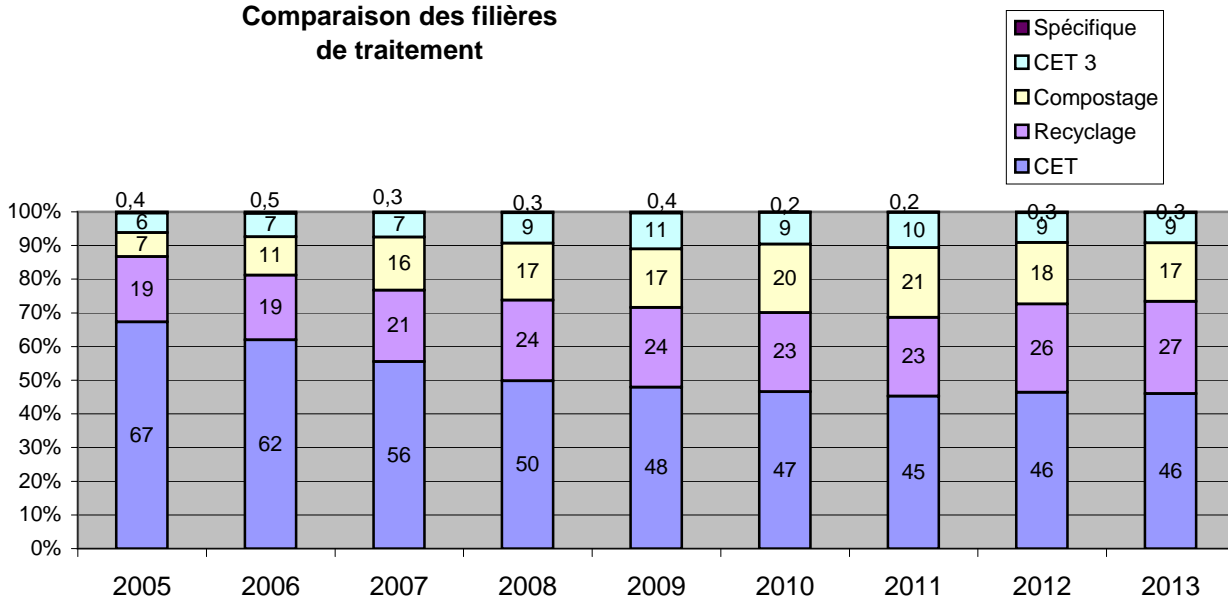
BILAN DES DECHETS COLLECTES EN 2013

	Tonnes	Kg/Hab/An
OM	2 248,16	191,61
TRI	939,07	80,04
Déchèterie	2 759,48	235,19
Total	5 946,71	506,84

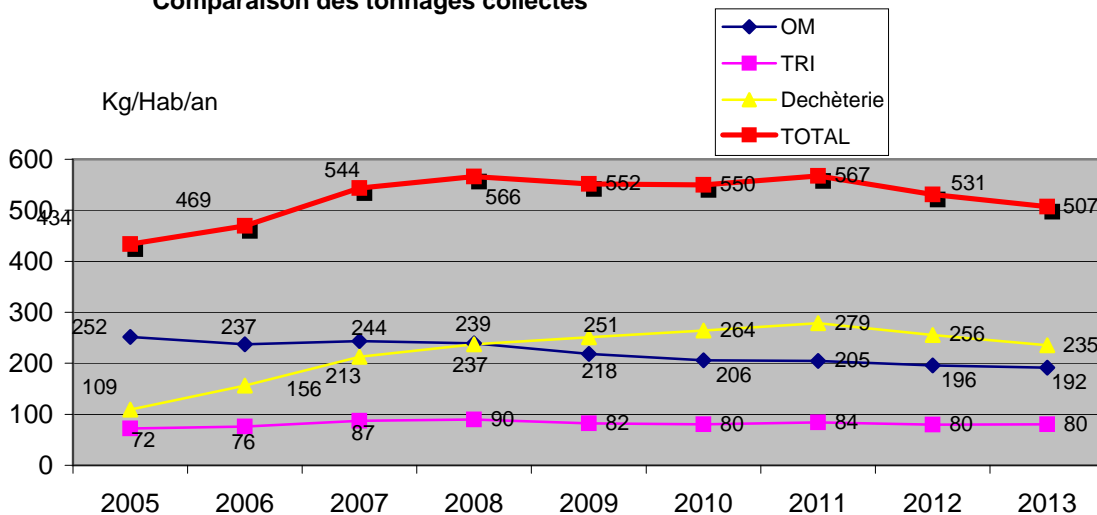
Filière de collecte des déchets



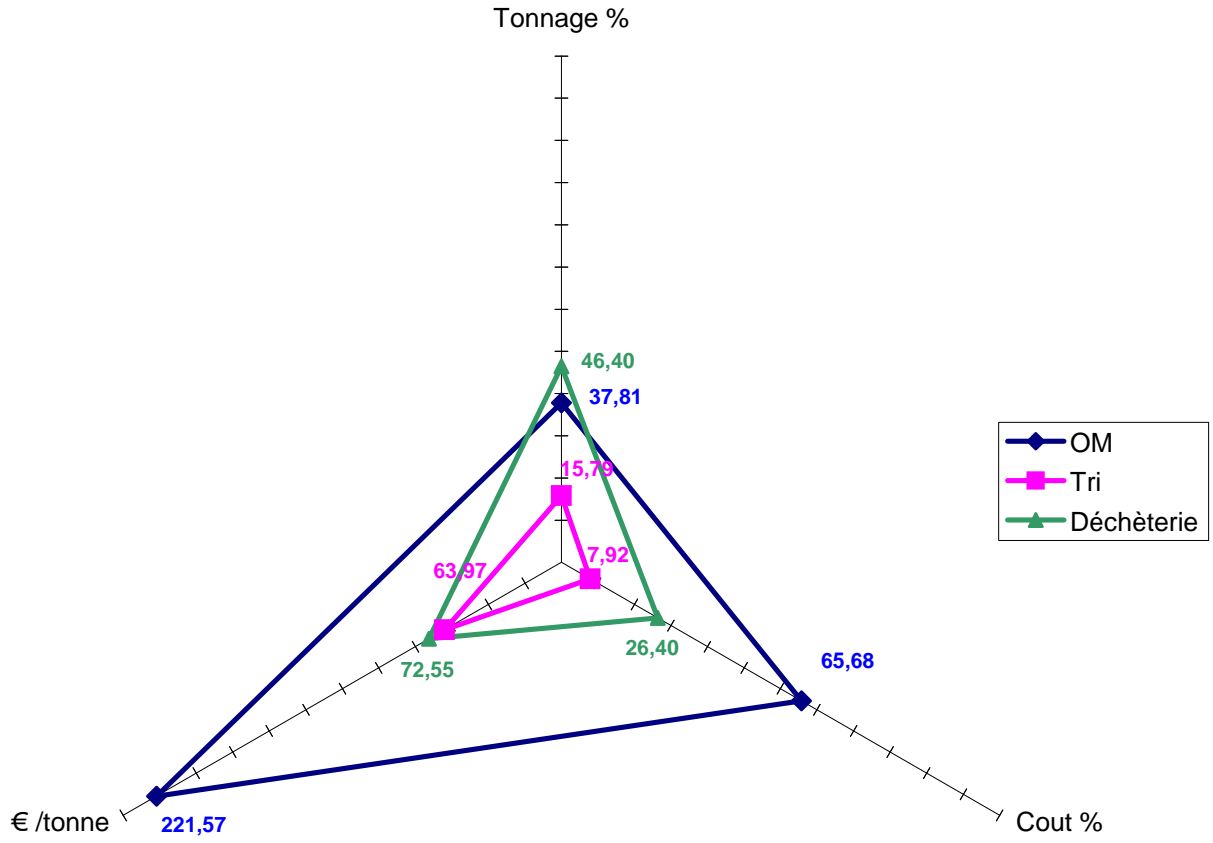
Comparaison des filières de traitement



Comparaison des tonnages collectés



Comparaion des flux



⑥

Glossaire

Glossaire

C.E.T 2 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 (Pour déchets banals et ménagers)

CET 3 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 3 (Pour gravats et inertes)

DEEE : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

D.E.T.R : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

D.M.S : Déchets Ménagers Spéciaux

E.L.A : Emballage pour Liquides Alimentaires

E.M.R : Emballages Ménagers Recyclables autres que ELA et assimilés (= carton)

F.C.T.V.A : Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Freinte : Perte de tonnage lors du passage des déchets sur la chaîne de tri (humidité....)

J.R.M : Journaux Revues Magazines

O.M : Ordures Ménagères

P.E.H.D : Polyéthylène Haute Densité

P.E.T : Polyéthylène Téréphtalate

Refus de process : refus liés au centre de tri (fines, erreurs des trieurs.....)